

Les parquets jouent un rôle dans la protection de l'environnement et des ressources

Dossier de la rédaction de H2o
June 2018

Les parquets chinois ont initié 6 335 procès d'intérêt public dans des affaires concernant la protection de l'environnement et des ressources entre juillet 2017 et janvier 2018, a rapporté le Quotidien du Peuple. Ces affaires sur l'écologie et l'environnement impliquent divers intérêts et parties et sont en général compliquées et longues, selon le journal. Au terme de ces procédures 1 451 sociétés ont été sommées de modifier leurs modes de productions dans certains délais définis. Xiao Wei, porte-parole du Parquet populaire suprême, a indiqué que les parquets sont en droit d'engager des enquêtes. Avec davantage de professionnels juridiques, ils pourraient initier des procès de manière plus efficace et plus précise et réduire largement les coûts juridiques. Ils sont toutefois encore confrontés au manque de personnel et aux barrières administratives dans les enquêtes transrégionales.

Xinhua